

Impact de la congestion pour les entreprises

Jean-Marc Demierre, président de la Fédération vaudoise des entrepreneurs

Seul le texte prononcé fait foi

Les entrepreneurs évoluent dans un domaine toujours plus compétitif où la pression des délais devient problématique. Pour les entreprises actives sur l'Arc lémanique, la congestion du trafic, notamment sur l'axe Lausanne-Genève, est un obstacle majeur. Les embouteillages sur l'autoroute retardent et compliquent non seulement le déplacement des équipes sur les chantiers, mais aussi la coordination des différents corps de métiers et le bon déroulement des travaux. De plus, la livraison de matériel subit des retards perturbant ainsi l'ensemble du processus de construction. Pour illustrer cet état de fait, une entreprise coopératrice de la Fédération vaudoise des entrepreneurs active dans la production et la livraison de graviers et de béton frais a analysé les heures et pertes financières occasionnées sur le tracé du projet de 3e voie. L'autoroute A1 entre Genève-Est et Lausanne-Ouest est la colonne vertébrale de la zone de chalandise de cette PME vaudoise dont le parc de véhicules comporte une quarantaine de poids lourds. Quotidiennement, elle est confrontée à des difficultés sur cet axe névralgique et ce, dans les deux sens et à toute heure du jour.

Des chargements altérés

Les difficultés sur cet itinéraire ont des conséquences matérielles et financières concrètes. En effet, lors de retard trop important du camion malaxeur, le béton s'assèche et ses qualités mécaniques sont altérées. Il devient donc un produit non-conforme et la livraison est perdue. Si le délai se prolonge, c'est même la toupie, c'est-à-dire le mécanisme du camion malaxeur qui est endommagé. Cela représente une dizaine de milliers de francs de nettoyage par hydrodémolition, ainsi qu'un surcoût pour l'immobilisation du véhicule. Dans le pire des cas, le camion lui-même est rendu hors service.

Un report de trafic forcé

Pour pallier à ces éventualités dommageables, et à la suite de plusieurs épisodes d'immobilisation des véhicules dans les bouchons, cette société a défini de nouveaux parcours de remplacement en cas de congestion de l'autoroute. Ces déviations sont empruntées en moyenne une fois par semaine et engendrent un report de trafic de la quarantaine de camions sur les routes

secondaires, cantonales et communales. Cela occasionne, en cascade, des désagréments sur des routes inadaptées ainsi qu'une dizaine de minutes de retard sur toutes les livraisons de la journée, soit plus d'une heure effective. Cette perte multipliée par le nombre de camions représente, annuellement 1840 heures de retard, soit un coût atteignant près de CHF 300'000.-. Cela correspond à une augmentation du coût de transport de 11%. Si cette hausse de charge est importante, il convient de relever que sans le report des itinéraires de livraisons sur les routes secondaires, les conséquences financières seraient encore plus élevées et pénalisantes.

Des passages poids lourds évitables

Le report de trafic de transit hors de l'autoroute en raison de sa congestion est une réalité pour de nombreux transporteurs, entrepreneurs et usagers de la route. Pour l'entreprise en question, ce report forcé a pu être chiffré. Il représente annuellement 3680 passages poids lourds sur des routes cantonales et communales, qui auraient été évités si le trafic sur l'autoroute avait été fluide, c'est-à-dire, si cette dernière avait joué son rôle.

Mesdames, Messieurs, j'ai évoqué ici le cas d'une entreprise qui a pu documenter les désagréments causés par les heures de congestion sur l'axe Nyon-Vengeron, mais elles sont des centaines dans ce cas sur ce tronçon. Il est temps de faire en sorte que l'autoroute puisse à nouveau jouer son rôle, il est temps d'apaiser les villages asphyxiés par le trafic de transit, il est temps de relâcher la pression sur l'économie et ceux qui la font vivre.



mobilite-leman-oui.ch



Fédération des
Entreprises
Romandes
Genève



Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

entrepreneurs!
fédération vaudoise

OUI

Assurer le futur des
routes nationales